

BAROMETRE DU GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS 2025

Publié le 16/09/2025

Contentieux

Sur 12 mois glissants, l'activité contentieuse au fond (+ 1 % d'affaires nouvelles et - 3 % d'affaires clôturées) et en référé (+ 3 %) reste stable malgré un second trimestre 2025 en net recul par rapport au second trimestre 2024. Le nombre d'ordonnances d'injonction de payer reste stable également, + 2 % sur 12 mois. Les procédures amiables sur un an progressent de 24 % en dépit d'un second trimestre 2025 en baisse (- 26 %).

Traitement des difficultés des entreprises

La tendance haussière constatée au premier trimestre 2025 se confirme.

Le nombre d'ouvertures de procédures de traitement des difficultés des entreprises est en augmentation de 20 % en glissement annuel. En matière de procédures collectives, les ouvertures de sauvegardes connaissent une très forte augmentation avec + 91 %, sur des volumes toutefois relativement faibles. Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires augmentent de 11 %.

Consultez le Baromètre [ICI](#)